

Région académique

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DIEC/20-844-1884 du 02/03/2020

**BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE - SESSION 2020 - ORGANISATION DES
EPREUVES FACULTATIVES D'ARTS ET ORALES DE LANGUES**

Références : Note de service n°2012-038 du 6 mars 2012 BOEN n°14 du 5 avril 2012 - Note de service n° 2013-174 du 8 novembre 2013 BOEN n° 43 du 21 novembre 2013

Destinataires : Mesdames et messieurs les proviseurs des lycées généraux et technologiques publics et privés sous contrat - Mesdames et messieurs les principaux de collèges

Dossier suivi par : Mme LAURENT - Tel : 04 42 91 71 87 - Mail : liliane.laurent@ac-aix-marseille.fr - Mme RIPERTO - Tel : 04 42 91 71 83 - Mail : catherine.riperto@ac-aix-marseille.fr

Le bulletin académique détaillant l'organisation des épreuves facultatives et les centres d'examen paraîtra ultérieurement.

Je souhaite vous communiquer au préalable les dates fixées afin d'éviter, dans la mesure du possible, les convocations simultanées des candidats et des enseignants avec les épreuves en cours d'année.

Epreuves facultatives	Dates de passation
Langues vivantes LSF	11 au 15 mai 2020 4 au 6 mai 2020
Histoire des arts	18 au 20 mai 2020
Arts	25 au 29 mai 2020

Je vous remercie de prendre en compte ces éléments dans l'organisation des épreuves ayant lieu au sein de vos établissements.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, David LAZZERINI, Secrétaire Général Adjoint de l'Académie d'Aix-Marseille